

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2012/53

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2013

L'an deux mille douze, le 19 décembre 2012, à 17h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 19 décembre 2012

Date de convocation :
Le 20 novembre 2012

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents
Vote(s) pour 15
Vote(s) contre 0
Abstention(s)

Secrétaire de séance :
M. Michel BAUDRY

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL** (Président), **M. Jean Pierre GANDOIS** (Vice Président), **M. Bernard ALLARD LATOUR** (Vice Président), **M. Marc ZANETTO** (Rapporteur du budget), **M. Jean Claude FERMIER**, **M. Marc AUDIER** (Suppléant de Mme Chantal EYMEUD), **M. Jean BERNARD**, **M. Michel BAUDRY**, **Mme Elisabeth CLAUZIER** (Suppléante de Mme Catherine SAUMONT), **Mme Valérie ROSSI**, **Mme Valérie GRECARD**, **M. Daniel BOSQUET**, **M. Christian DURAND**, **M. Jean Louis PONCET**, **M. Richard SIRI**

Etaient représentés :
Mme Chantal EYMEUD par M. Marc AUDIER
Mme Catherine SAUMONT par Mme Elisabeth CLAUZIER

Etaient invités : **M. Christian GROSSAN** (CG 05), **M. Yves BLANC** (représentant la commune de Prunières), **M. Yves LELONG** (Président du Comité de Promotion), **Mme Brigitte FOURETS** (Comité de promotion)

Etaient excusés : **M. Joel GIRAUD** (Député des Hautes Alpes), **M. Pierre DENIS** (Conseiller général 05), **M. Claude FEUTRIER** (Conseiller général 05), **M. Roger DIDIER** (Conseiller général 05), **M. Jean Claude MICHEL** (Conseiller Général des Alpes de Haute Provence délégué au tourisme), **Mme Anne RINJONNEAU** (CG 04 Tourisme), **M. Alain ZURBACH** (EDF), **M. Patrice CEA** (CDT 05), **M. Michel LANFRANCHI** (CCVU)



Exposé des motifs :

Monsieur Marc ZANETTO, Rapporteur du Budget, rend compte du bilan provisoire d'exécution de l'année budgétaire 2012, qui se révèle être assez équilibré avec un léger excédent sur les deux sections.

En synthèse, le résultat de l'exercice écoulé devrait être très légèrement bénéficiaire de 15 000,00 € environ, avec un solde d'exécution positif prévisionnel de 13 008,35 € en fonctionnement et de 2 668,32 en investissement.

Compte tenu des excédents reportés sur les deux sections budgétaires, le résultat de clôture devrait faire apparaître un excédent préservant le report constaté lors du précédent exercice et estimé à plus de 200 000,00 € (contre +191 725,92 € en 2011), dont :

+ 175 032,28 € en fonctionnement (+162 024,03 €)

+ 32 370,21 € en investissement (+29 701,89 €)

La prise en considération des restes à réaliser reportés (en dépenses et en recettes) devrait confirmer cette prévision assez équilibrée, en maintenant un excédent global sur le résultat cumulé de l'ordre de 150 000 €.

Au regard de ces éléments contextuels, le Président propose ainsi d'organiser le budget 2013 en intégrant autant que possible en fonctionnement :

- la fragilité structurelle d'une partie des ressources propres directement liées à la conjoncture touristique (conserver un « fond de roulement »)
- les charges majorées par le vieillissement et l'accroissement progressif des équipements gérés par le S.M.A.D.E.S.E.P.
- le confortement des équipes :
 - en place et dont les financements se sont achevés fin 2012 (poste APN),
 - à envisager vis-à-vis de besoins exprimés (entretien et aménagement des sentiers du littoral avec la création de deux poste emplois d'avenir)
 - à envisager dans le cadre de l'observatoire du lac (poste accompagné financièrement notamment par l'agence de l'eau)

Le provisionnement budgétaire réel à réaliser au titre des amortissements sera de 51 354,00 €.

Le Président invite le comité syndical à orienter le budget d'investissement 2013, notamment autour des moyens mobilisables pour financer les opérations supplémentaires :

- soit d'ores et déjà déléguées, avec des plans de financement bouclés au niveau de leur subventionnement,
- soit décidées sans assise financière précise.

Parmi les dossiers considérés comme engagés figurent :

- L'opération « ports propres » (3 aires de distribution de carburant + 1 aire de carénage) pour un coût d'objectif de 1,3 million d'euros HT ;
- Les deux dernières études préalables au contrat de bassin-versant Haute-Durance / Serre-Ponçon, à savoir l'étude sur la disponibilité des ressources en eau et celle dédiée à la continuité écologique.

Parmi les dossiers considérés comme pré-engagés figurent :

- L'aménagement de 3 plages supplémentaires surveillées pour un coût estimé à près d'un million d'euros ;
- La capitainerie du lac de Serre-Ponçon pour un budget prévisionnel évalué à 1,4 million d'euros HT (le prochain concours d'architecture devrait pouvoir consolider cette prévision).

Le Budget 2013 pourrait ainsi s'organiser autour d'un triple objectif :

- **Finir de solder les opérations** à ce jour déjà engagées ou budgétées,
- **Limiter les nouveaux engagements aux dossiers financés** en concentrant ainsi les moyens financiers pour autoriser leur réalisation,
- **Préparer les dossiers de demande de subventions**, à partir des études techniques à établir (études de maîtrise d'œuvre, devis...) permettant d'envisager la programmation des priorités définies autour du plan d'aménagement durable de Serre-Ponçon dès l'exercice 2014.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

CONSIDERANT :

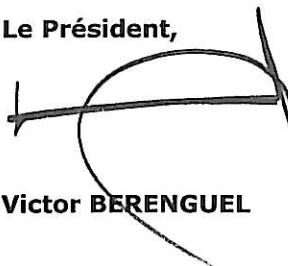
- Les présentations du Président et du Rapporteur du Budget,
- Les échanges organisés en séance,

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, réuni le 19 décembre 2012 :

- **APPROUVE** l'exposé tel que présenté et les orientations budgétaires qu'il implique pour l'exercice 2013.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Président,



Victor BERENGUEL

